

## **Prévention canicule**

L'été en cas de fortes chaleurs, le Centre Communal d'Action Sociale active le "plan canicule" pour assister les personnes fragiles ou isolées.

Les personnes inscrites sur le registre sont contactées pour s'assurer que tout va bien et leur rappeler les consignes de prévention.

**Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes handicapées ou les personnes isolées de plus de 60 ans sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS afin d'être recensées.**

Il s'agit d'une démarche personnelle qui peut également être réalisée par l'entourage.

## **C.C.A.S.**

[Equipements et services](#)

[02 48 57 06 16](#)

Place Jean Manceau  
18500 Mehun-sur-Yèvre  
France

- Du lundi à mercredi : 8h30-12h00 /13h30-17h00
- Jeudi : 8h30-12h00 fermé l'après-midi.
- Vendredi : 8h30-12h00 /13h30-16h45